

# Location de VTT électriques



## Une solution simple et sans contrainte pour découvrir la Bourgogne buissonnière autrement...

Vous ne vous occupez de rien, nous le faisons pour vous !

Réservez votre E-VTT, il est chez vous en 24h (\*)

Proposez une prestation supplémentaire à votre clientèle sans contrainte.

Utilisation très facile ouverte à tous dès 11 ans.

A partir de 25 euros/ jour

Une intendance à votre disposition durant toute la durée de la location.

L'accès aux applications « Strava » et « Visorando » pour obtenir nos itinéraires verts.

## Tarifs applicables :

1 Jour : 25 euros

2 Jours : 40 euros

3 Jours : 55 euros

7 Jours : 90 euros

Ces tarifs comprennent : la location, le casque, le chargeur, l'intendance en cas de problème, le memento vélo.

Renseignements et réservations au 06 81 68 76 47 et

[minert58@gmail.com](mailto:minert58@gmail.com)



Chaque adhérent de la Bourgogne buissonnière a la possibilité de proposer cette prestation à ses clients de 2 façons :

1°) Vous réservez (par mail ou téléphone) au nom de votre client la prestation, le paiement est fait directement sur place par le client.

2°) Vous donnez directement les informations à vos clients qui gère en direct la prestation.

(\* Pour les week-ends, la location devra nous parvenir au plus tard le jeudi précédent.

## **Conditions générales de location**

Conditions générales :

Le locataire est responsable du cycle dès le début de la location

Toute location faite n'est pas remboursée

Le mineur doit présenter une décharge signée par une personne responsable

Toute journée commencée est due en entier

Toute journée réservée et commencée est due en entier

Durée de la journée : 8 heures (du matin au soir)

Tous dommages subis par le véhicule seront à la charge du locataire

Le locataire doit pourvoir à l'entretien courant du cycle

Les réparations faites en dehors du SAV ne seront pas remboursées, sauf accord préalable du loueur.

Le matériel doit être restitué propre

Le preneur assure la pleine responsabilité du véhicule loué et assure tous les litiges pouvant survenir du fait de cette location, ainsi que le vol dudit véhicule.

Il est interdit de :

Transporter une personne de plus de 15 kg sur le porte-bagages

Sous-louer

En cas de vol d'un cycle, une somme équivalente au montant de la caution (2000 euros) sera retenue au titre de dédommagement.

En cas de vol : fournir, dans les 24 heures, l'original du dépôt de plainte pour vol, délivré par la gendarmerie ou les services de police.

Assurance :

Le loueur est assuré en cas de défaillance du matériel. Tout accident devra être déclaré dans un délai de 24 heures.

Réservation:

Toute réservation est conditionnée au versement d'une caution non encaissée équivalente à la valeur du vélo soit 2000 euros.

Annulation:

Toute annulation devra être formulée 24h à l'avance par téléphone (06.81.68.76.47)